

# ESRS E4 – BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

## DÉFINITIONS

Cette norme vise à évaluer l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité (faune, flore, sols, eau) et les écosystèmes, ainsi que les actions mises en place pour préserver ou restaurer la nature.

## OBJECTIFS DE LA NORME

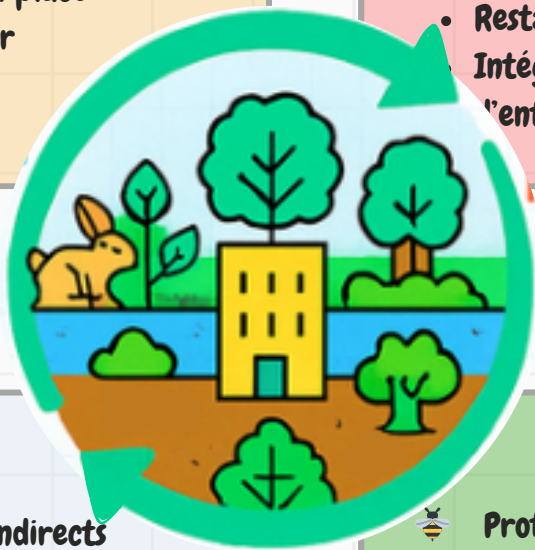
- Préserver les espèces et les milieux naturels
- Réduire les atteintes à la biodiversité
- Restaurer les écosystèmes dégradés
- Intégrer la nature dans la stratégie d'entreprise

## CE QUE L'ENTREPRISE DOIT PUBLIER :

- ✓ Ses impacts directs ou indirects sur la biodiversité
- ✓ Les zones à risques écologiques où elle opère
- ✓ Les mesures de protection ou de compensation mises en place
- ✓ Ses objectifs de réduction des impacts sur le vivant

## POURQUOI C'EST UTILE POUR UNE PME ?

- 🐝 Protéger les ressources naturelles locales
- 📍 Éviter les conflits d'usage avec les acteurs du territoire
- 🌳 Agir en cohérence avec les attentes sociétales
- ✓ Anticiper les réglementations environnementales



## Le savais-tu ?

En France, près de 30 % des espèces animales et végétales sont menacées.

Source : UICN France (Union internationale pour la conservation de la nature)



greenviz.fr  
hello@greenviz.fr  
06 27 75 88 44